



## Création de Société par Actions Simplifiée

### ATTESTATION DE BLOCAGE DU CAPITAL SOCIAL

La banque ci-après :

CCM ROUFFACH ET ENVIRONS, 17 RUE DES ABEILLES 68250 ROUFFACH déclare et atteste avoir reçu en dépôt la somme de 14 000 €.

M MOUNTASSIR MOURAD, représentant de la société 2M LOGISTIK S.A.S., Société par Actions Simplifiée actuellement en voie de formation dont le siège social se situe 200 RUE DE RICHWILLER 68260 KINGERSHEIM, déclare que cette somme représente le montant immédiatement libérable de la partie du capital social correspondant aux apports en numéraire de la Société par Actions Simplifiée en formation, ainsi qu'il a été versé par l'ensemble des actionnaires.

Liste des actionnaires	Nombre d'actions	Somme versée
M MOUNTASSIR MOURAD	51	7 140 €
M DERUE MICHEL	49	6 860 €

En conséquence, conformément aux dispositions législatives en vigueur, la somme ci-dessus demeurera bloquée en compte spécial jusqu'à production du certificat d'immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés de la société actuellement en voie de formation. Sans production de ce certificat dans le délai de six mois à compter du dépôt de fonds, la somme susvisée pourra être débloquée :

- soit entre les mains du mandataire désigné par l'ensemble des souscripteurs,
- soit entre les mains du mandataire désigné par décision de justice passée en force de chose jugée.

La présente attestation est établie en triple exemplaire pour faire valoir ce que de droit.

Le 13 mars 2026

Le déposant  
("lu et approuvé" + signature)

**Crédit Mutuel**  
**Rouffach et Environs**  
7 rue de Bergholtz Zell  
68500 ORSEWIR

JST14